



AUCAMVILLE

PM 321.2022

ARRETE DU MAIRE

PORTANT INTERDICTION PROVISOIRE DU STATIONNEMENT SUR LA PLACE BAZERQUE

Le Maire d'Aucamville,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Pénal,

Considérant la demande de M ARBONES Serge en date du 24 novembre 2022,

Considérant l'arrêté ADM 74.2022 en date du 05 décembre 2022 donnant permis d'occupation du domaine public à M ARBONES Serge du mercredi 14 décembre 2022 inclus au mercredi 04 janvier 2023 inclus,

Considérant que pour permettre l'installation d'un stand de vente de coquillages et de crustacés et assurer la sécurité de ses exploitants, des clients et des usagers du parking il y a lieu de réglementer le stationnement selon les dispositions suivantes,

ARRETE

Article 1 : Des places de stationnement situées au fond de la contre-allée de la place Jean-Louis Bazerque entre la rue des Ecoles et l'entrée du parking coté route de Fronton seront exceptionnellement interdites au stationnement.

Cette réglementation sera applicable du mercredi 14 décembre 2022 inclus, au mercredi 04 janvier 2023 inclus.

Article 2 : La signalisation réglementaire sera mise en place par les services techniques municipaux.

Article 3 : La Brigade de Gendarmerie locale, la Police municipale et tous les agents de la force publique sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté. L'affichage de l'arrêté sur la zone de travaux est à la charge du requérant.

Article 4 : Cet arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le *Tribunal administratif de Toulouse 68 Rue Raymond IV, 31000 Toulouse* ou sur l'application informatique *Télérecours*, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Aucamville, le 09 décembre 2022

Le Maire

Gérard ANDRE

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de suppression des données qui vous concernent (article 34 de la « loi informatique et libertés » du 6 janvier 1978. Pour l'exercer contacter la mairie).

MAIRIE : place Jean Bazerque, 31140 AUCAMVILLE ■ Tél. 05 62 75 94 94 ■ fax. 05 62 75 94 98 ■ mairie@ville-aucamville.fr

ADRESSE POSTALE : CS 80213 AUCAMVILLE ■ 31142 SAINT-ALBAN CEDEX